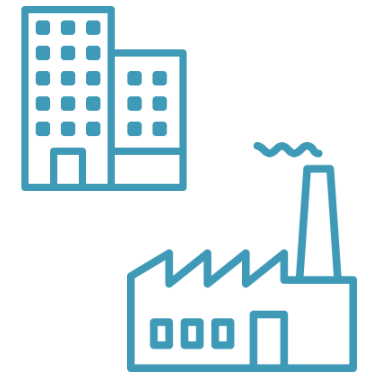


Tertiaire et industrie

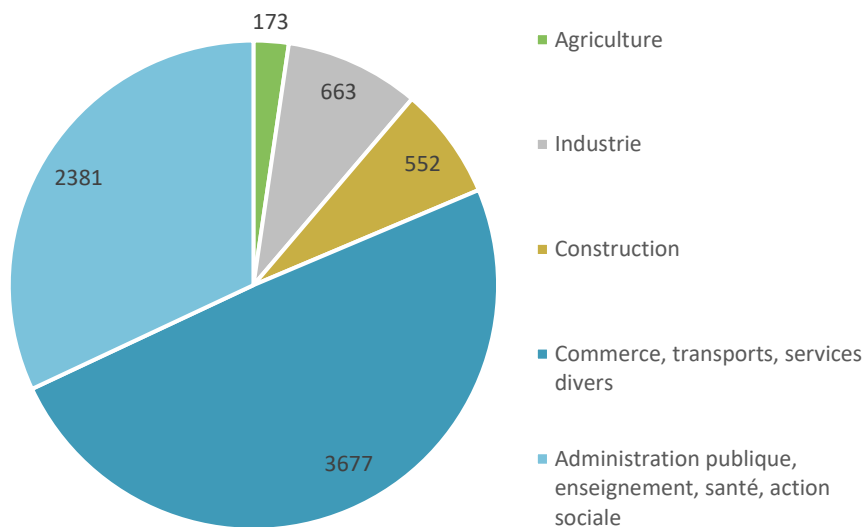




Panorama des emplois sur le territoire

En 2020, le Pays Houdanais comptait une population active d'environ 21 000 personnes. Il rassemble environ **7 500 postes actifs en 2019**. Plus des $\frac{3}{4}$ sont des emplois du secteur tertiaire : commerce, transports, administration publique, santé, etc. Près de 20% sont des emplois industriels ou de la construction. Le secteur agricole représentait moins de 173 emplois en 2019, selon l'INSEE. Cette répartition des emplois est similaire à la répartition observée à l'échelle nationale.

Répartition des emplois par secteur en 2019 – Pays Houdanais



Un tissu économique dense mais disparate

Au 1er juillet 2021, le pays Houdanais totalisait 4 310 entreprises. Avec un ratio de 14,6 entreprises / 100 habitants, l'attractivité économique de la CCPH est supérieure aux territoires voisins et à la moyenne départementale de 12,9. 58% des entreprises sont dans le secteur des services.

Le territoire possède davantage de magasins alimentaires (7,1 pour 10 000 habitants) que les territoires voisins et qu'en moyenne dans les Yvelines (5,7 pour 10 000). Cette moyenne cache toutefois une grande disparité entre la ville de Houdan qui possède un dense tissu de commerces de proximité et les villages alentours qui n'ont peu voire pas de commerce de proximité.

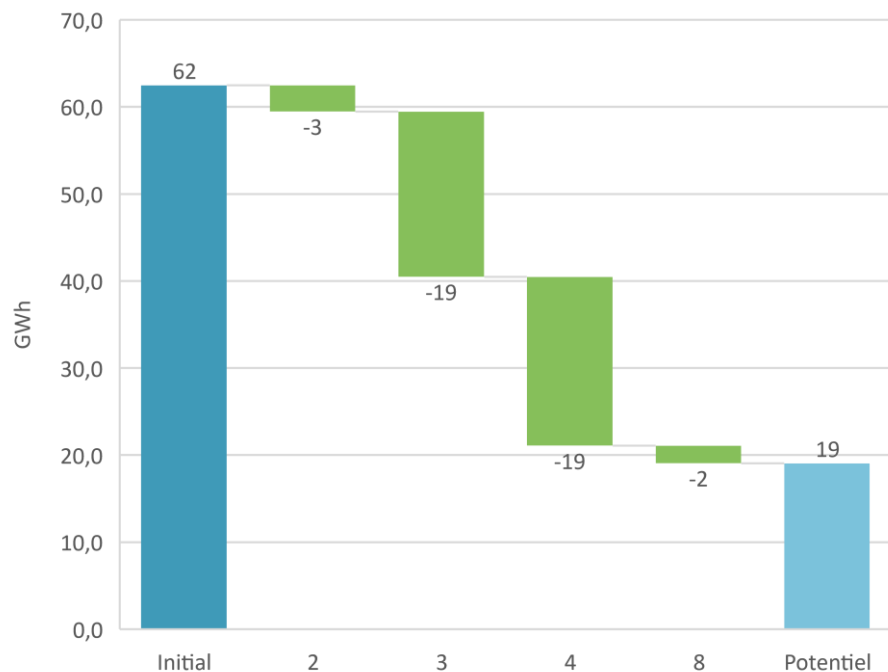
Le Pays Houdanais dispose d'un tissu artisanal développé : rapporté au nombre d'habitants, il est nettement au-dessus des ratios départementaux en ce qui concerne le nombre de maçons, de plâtriers/peintres, de plombiers/chauffagistes, d'électriciens et de menuisiers / charpentier / serruriers.



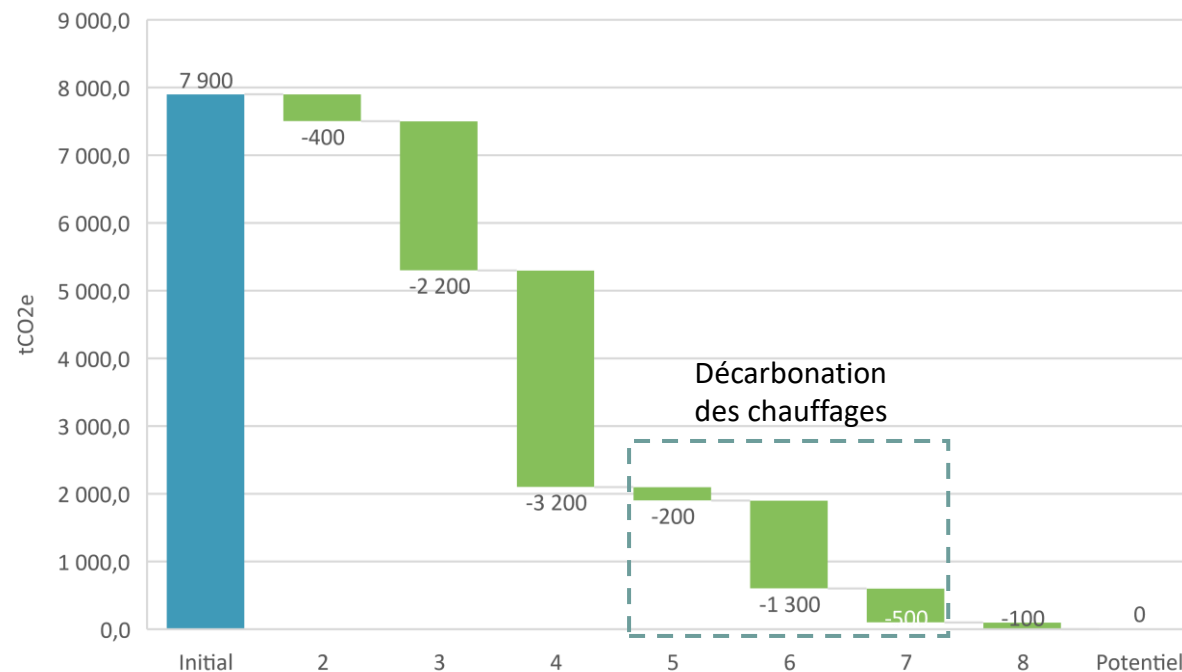
Potentiels - Sobriété, rénovation et décarbonation du chauffage

Les principaux leviers mobilisés dans le secteur tertiaire sont les mêmes que pour le secteur résidentiel. Le levier le plus influent est la rénovation des bâtiments tertiaires, à l'objectif de performance énergétique BBC rénovation. La mutualisation des services et usages des bâtiments est propre à cette thématique, et elle permet des gains énergétiques significatifs. L'ensemble des leviers permettent d'atteindre un potentiel de **43 GWh** de baisse de la consommation d'énergie, soit **-69%**. La décarbonation s'appuie sur ces mêmes leviers auxquels s'ajoute la décarbonation des modes de chauffage. Le potentiel maximal estimé est une réduction de **7 900 tCO₂e**, soit un gain de plus de **99%** par rapport aux émissions de 2019. Si l'ensemble des leviers sont mobilisés, le secteur tertiaire peut donc devenir quasiment décarboné. Les actions sur l'éclairage public ont un impact chiffré relativement faible, mais sont par ailleurs un levier important d'exemplarité.

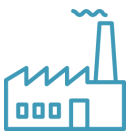
Potentiel maximum de réduction des consommations d'énergie



Potentiel maximum de réduction des émissions de GES



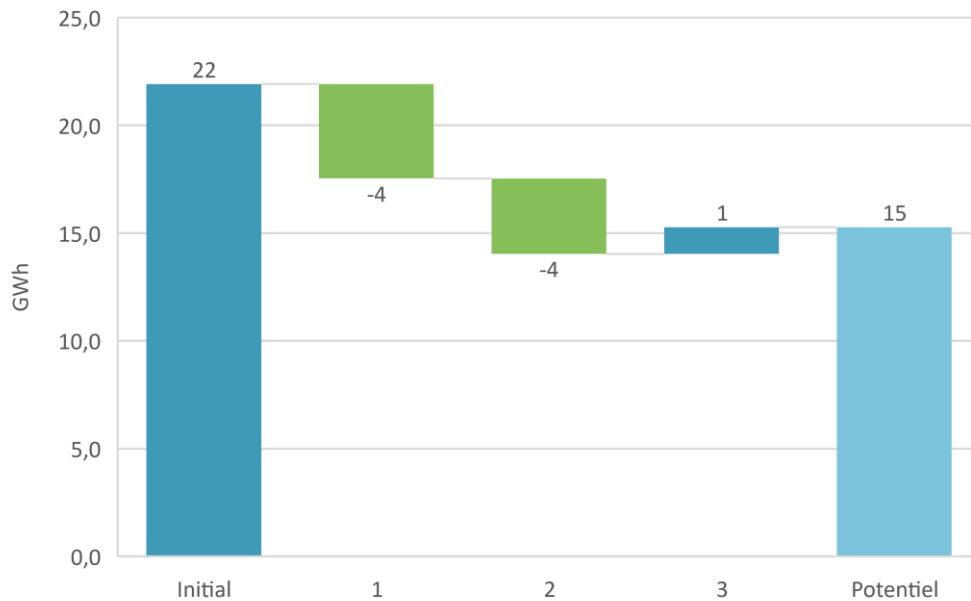
- | | | |
|---|----------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Augmentation de la surface tertiaire | 4. Rénovation énergétique | 7. Décarbonation de l'électricité |
| 2. Mutualisation services et usages | 5. Zéro chauffage au fioul | 8. Eclairage public |
| 3. Economies par les usages | 6. Zéro chauffage au gaz naturel | |



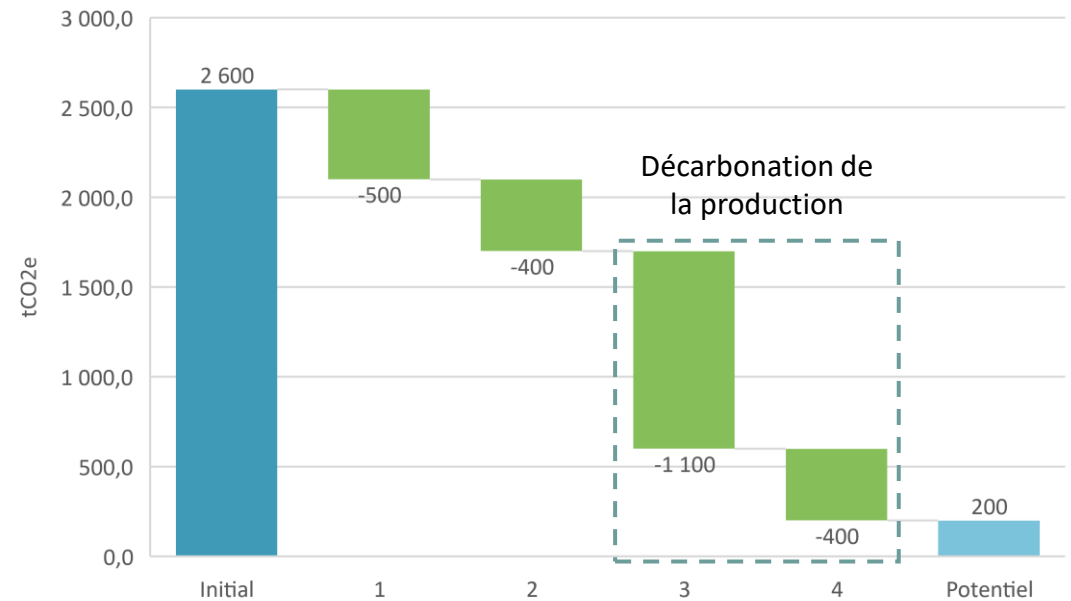
Potentiels - Sobriété, efficacité, décarbonation de l'énergie et des procédés industriels

Le potentiel de réduction de la **consommation d'énergie** repose essentiellement sur la sobriété et l'efficacité énergétique. Ces leviers permettent d'atteindre une réduction maximale de **8 GWh**, soit **36%** d'économie. Ces économies d'énergies potentielles sont relativement faibles, en raison du type d'activités industrielles qui sont intrinsèquement énergivores sur le territoire. Par ailleurs, l'utilisation de l'hydrogène induit un surplus de consommation d'énergie (pertes énergétiques dues à la production d'hydrogène), mais permet en complément de l'électrification une forte décarbonation. Au total, le secteur peut être très fortement décarboné, avec un potentiel de réduction des **émissions de GES de 2400 tCO₂e**, soit une diminution de **92%**. Il est à noter que les estimations de ces potentiels ne prennent pas en compte les évolutions possibles des activités industrielles vers des secteurs moins énergivores, ni d'hypothèses de ruptures technologiques dans le secteur.

Potentiel maximum de réduction des consommations d'énergie



Potentiel maximum de réduction des émissions de GES



1. Sobriété
2. Efficacité énergétique
3. Electrification et hydrogène

4. Décarbonation de l'électricité



Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">✓ Le tissu économique développé assure l'essentiel des services aux habitants✓ Le tissu artisanal est très présent	<ul style="list-style-type: none">✗ Forte disparité entre Houdan et les autres communes en termes de services de proximité✗ 1 actif sur 3 travaille en dehors du département des Yvelines <p>Ce qui induit des besoins de déplacements importants</p> <ul style="list-style-type: none">✗ Consommation importante de gaz fossile dans l'industrie et le tertiaire

Enjeux pour le territoire du Pays Houdanais

- Garantir un tissu d'activités économiques de première nécessité sur l'ensemble du territoire, pour renforcer son autosuffisance et réduire les besoins de déplacements
- Développer des activités économiques et/ou industrielles porteuses de la transition écologique et énergétique
- Améliorer la performance énergétique du bâti tertiaire et réduire la consommation d'énergies fossiles